



Règlement intérieur

de l'école maternelle Fénélon - Guy

L'éducation civique est l'apprentissage de la vie en société.

L'école est une mini société dans laquelle chacun doit respecter des règles.

ASSIDUITE :

- J'arrive à l'école à l'heure. L'accueil dans les classes se fait de 8h15 à 8h30.
- Je respecte le calendrier scolaire de l'école.

SECURITE :

- Je me mets en rang au signal donné.
- Je reste calme dans le rang.
- Je circule calmement et silencieusement (dans la classe, les escaliers, les couloirs).
- Je n'apporte pas d'objets précieux, dangereux, de foulards longs, de jouets.
- Je signale tout danger à la personne qui surveille la cour.
- Je ne dois pas avoir de médicament sur moi.

COMPORTEMENT :

- Je respecte mes camarades.
- Je respecte les adultes.
- Je suis poli avec toutes les personnes que je rencontre (je dis bonjour, merci, s'il vous plaît, au revoir ...).
- J'obéis aux professeurs, aux surveillants, aux personnels de cantine, aux intervenants...
- Je contrôle mes paroles et mes gestes.
- J'écoute les autres et je ne leur coupe pas la parole.
- Je ne me moque pas des autres.
- Je ne gaspille pas (papier toilette, eau, nourriture ...).
- Je ne laisse pas traîner mes affaires qui doivent être marquées à mon nom.
- Je prends soin de mes affaires, je n'emporte pas à la maison du matériel ou des jouets de la classe.

HYGIENE :

- Je garde mon environnement propre.
- Sucettes, bonbons, et chewing-gums sont interdits.
- Je laisse ma classe propre et rangée.

TRAVAIL SCOLAIRE :

- Je m'applique dans mon travail.
- Je prends soin du matériel qui m'est confié.

SANCTIONS :

- Si j'enfreins gravement ou d'une manière répétée le règlement, mes parents seront convoqués à l'école afin d'étudier ensemble les sanctions à prendre.



Signatures :

le père :

la mère :

l'élève :